



Procès-verbal

10^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mardi 9 décembre 2025, à 19 h

Centre des Loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente

Présences

Membres avec droit de vote :

■ M. Bertrand Gemme	Président
■ M. Maxime Turgeon	Vice-président
■ Mme Lise Santerre	Secrétaire
■ M. André Élémond	Administrateur
■ M ^{me} Lynda Fortin	Administratrice
■ M. Richard Berthonin Noël	Administrateur

Absences

■ M. Marc-Antoine Adam	Administrateur
■ M. Michel Houle	Administrateur
■ M ^{me} Kadia Saint-Onge	Administratrice
■ M ^{me} Yanti Zhang	Administratrice

Autres présences

■ M ^{me} Catherine Vallières-Roland	Conseillère du district électoral de Montcalm-Saint-Sacrement
■ M ^{me} Sayana Khuon	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec
■ M. Martin Landry	Secrétaire de soutien



Outre les personnes mentionnées ci-dessus, quatre personnes participent à l'assemblée.

Ordre du jour

10^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

DÉROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2025	19 h 45
4.	Période d'information et d'échange réservée à Mme Catherine Vallières-Roland	19 h 55
5.	Période de questions et commentaires du public	20 h 05
6.	Suivis des dossiers	20 h 20
	■ 6.1 Suivi de la Table de concertation vélo (TCV) (TCV Facebook) ■ 6.2 Suivi du Centre des loisirs Saint-Sacrement (CLSS) ■ 6.3 Suivi de la Paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard (PSPJE) (SPJE Facebook) ■ 6.4 Suivi du comité de revalorisation de l'Espace Communautaire Saint-Sacrement (ECSS)	
7.	Projets et implication du CQSS	
	■ 7.1 Suivi de la résolution 25-08-48 : Souligner l'importance de s'impliquer comme bénévoles dans divers organismes du quartier et demande à la Ville de Québec ■ 7.2 Dépôt de résolution : Appel de projets – Initiatives en faveur de la biodiversité ■ 7.3 Dépôt de résolution : Dépôt d'une demande d'initiative pour l'achat de matériel promotionnel ■ 7.4 Dépôt d'une résolution : Dépôt d'une demande d'initiative pour la tenue d'une exposition au Samuel-Holland ■ 7.5 Dépôt d'une résolution : Partage des abonnés de l'infolettre du conseil de quartier entre organismes partenaires	



8.	Trésorerie	20 h 50
	■ 8.1 Paiement de 130,00 \$ au secrétaire de soutien	
9.	Divers et correspondance	20 h 55
10.	Formations et rencontre des administrateurs	21 h
	■ 10.1 Formations et rencontres	
	■ 10.2 Revue médiatique	
11.	Fin de l'assemblée	21 h 05

Procès-verbal

10^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

1. Ouverture de l'assemblée

M. Gemme ouvre la séance à 19 h02 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Quelques points seront ajoutés dans la section 10.

SUR UNE PROPOSITION DE MME LYNDA FORTIN, DÛMENT APPUYÉE PAR M. ANDRÉ ÉLÉMOND, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 18 novembre 2025

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE SANTERRE, DÛMENT APPUYÉE PAR M. RICHARD BERTHONIN NOËL, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 18 novembre 2025.

4. Période d'information et d'échanges réservée à Mme Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale

M^{me} Vallières-Roland sera brève et abordera deux principaux points.

Premièrement, dès la réélection, les élus municipaux se sont plongés dans le processus budgétaire et ils ont débuté les pléniers (séances publiques), qu'il est possible pour le public d'écouter. On aborde le fonctionnement de la ville et les investissements qui seront faits sur une période de dix ans. M^{me} Vallières-Roland encourage les citoyens à suivre ce processus.

Pour ce qui est des grandes lignes, il s'agit d'un budget équilibré de 2,1 G\$, dont les élus sont très fiers, dans un contexte actuel difficile. La hausse des taxes résidentielles est limitée à 1,9 %, ce qui est conforme à l'engagement du maire d'augmenter les taxes sous l'inflation observée (hausse de taxes de 13,4 % sur cinq ans alors que la hausse du taux d'inflation est de 18,6 % pour la même période).

Par exemple, pour une résidence unifamiliale de 379 000 \$, il s'agit d'une hausse de taxes de 62 \$.

Pour les commerçants, la hausse est de 1,4 %, ce qui tient compte de mesures mises en place pour stimuler le dynamisme des artères commerciales. Des ajouts sont envisagés aux cinq artères prioritaires (Myrand, Royale, Racine, chemin Sainte-Foy et Campanile). Autre mesure phare : l'abolition des frais de terrasses, mesure qui avait été mise en place de façon temporaire pendant la pandémie.

Il est aussi intéressant de souligner l'effort d'optimisation réalisé, qui permet une réduction des dépenses de 47,5 M\$, ce qui permet d'investir dans d'autres secteurs.

Il est important de faire diminuer la dette, la Ville paie donc moins d'intérêts (baisse de 9,2 M\$ cette année).

Comme deuxième point, M^{me} Vallières-Roland aborde la question du tramway. L'élection permet d'avancer dans la réalisation du projet. Il y aura donc poursuite et accélération des travaux préparatoires. L'échéancier précis sera communiqué en 2026. Il s'agit d'un travail à trois : la Ville, CDPQ Infra et le gouvernement du Québec.

Dans un autre ordre d'idée, la signalisation pour la durée des stationnements, qui est actuellement de 30 minutes sur l'avenue Marguerite-Bourgeoys près du chemin Sainte-Foy, sera modifiée pour permettre le stationnement sans limite les soirs et la fin de semaine.

Enfin, à partir de janvier 2026, M^{me} Vallières-Roland pourra compter sur l'appui d'une personne du cabinet pour l'informer des développements dans l'arrondissement, ce qui permettra d'en informer adéquatement le conseil de quartier.

M^{me} Santerre demande si M^{me} Vallières-Roland peut en dire un peu plus sur les priorités qui seront ciblées avec le 45 M\$? Des efforts accrus seront notamment consentis en matière de sécurité publique, soit l'ajout d'effectifs et des investissements pour améliorer la capacité de réagir aux changements climatiques, de transport, d'itinérance et de loisir.

M^{me} Fortin veut comprendre comment la facture de taxes varie en fonction de la hausse de la valeur des résidences. Madame la conseillère répond que le rôle d'évaluation est révisé à tous les trois ans et que la Ville ne cherche pas à obtenir des surplus. Le rôle des élus revient à fixer le taux de taxation en fonction des besoins budgétaires.



5. Période de questions des citoyens

M^{me} Fortin y va d'une réflexion : lors de la célébration du Jour des Morts sur le chemin Sainte-Foy, une distribution de collants autostatiques « À Québec, on dit oui à la courtoisie » a été réalisée, laquelle a suscité une réflexion. Le conseil de quartier doit continuer à le faire. Il s'agit d'une manière originale de donner des choses et d'alimenter la réflexion. Depuis près d'un an, elle a noté que les gens semblent plus courtois. M. Gemme ajoute que le macaron sur la courtoisie a aussi été très populaire et qu'il a été distribué très rapidement.

6. Suivis mensuels

6.1 Suivi de la Table de concertation vélo (TCV) ([TCV Facebook](#))

M. Turgeon n'a pas assisté à la dernière rencontre et n'a donc pas de nouveautés à mentionner. Par ailleurs, M^{me} Saint-Onge devrait prendre le relais pour les prochaines rencontres.

6.2 Suivi du [Centre des loisirs Saint-Sacrement](#) (CLSS)

M^{me} Fortin fait état de la période des inscriptions pour l'hiver. La compilation n'est pas finale mais rappelons que l'an dernier plus de 700 inscriptions ont été reçues. Le patinage est sur le point de commencer et l'équipe s'apprête à livrer les paniers de Noël. Mme Fortin rappelle aussi que le comptoir alimentaire dessert environ 120 familles. Enfin, le travail continue sur la planification stratégique à livrer pour le mois d'avril.

6.3 Suivi de la Paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard (PSPJE) ([SPJE Facebook](#))

M. Gemme rapporte que la Paroisse a tenu son assemblée générale le 1^{er} décembre dernier, au sous-sol de l'église. Une trentaine de personnes ont participé et ont procédé à l'élection de trois marguilliers. L'appel d'offres pour les travaux extérieurs sera déposé dans la prochaine semaine. On envisage le retour des soumissions pour la fin janvier et le début des travaux en mars 2026 pour une ouverture en septembre. Aussi, des travaux seront réalisés dans le sous-sol pour sécuriser les événements.

6.4 Suivi du comité de revalorisation de l'Espace Communautaire Saint-Sacrement ([ECSS](#))

M. Turgeon fait état des dernières avancées. Le comité continue ses activités et prépare une rencontre de co-conception qui se tiendra à la mi-février avec des partenaires ciblés. Une

exposition des projets réalisés par les étudiants de l'École d'architecture sera organisée fin janvier, ce qui aidera à visualiser le potentiel du lieu et à faire état des idées des étudiants. Le comité veut être plus actif dans les réseaux sociaux. Il perçoit un bon élan de motivation et vit une belle collaboration avec la Paroisse. Une infolettre est envisagée. Avec plus de 250 membres, il est important de montrer qu'on est un mouvement citoyen.

M^{me} Fortin demande si le comité a songé à solliciter Beneva et la Cité Verte comme partenaires ? Oui, ils ont déjà été contactés. M^{me} Vallières-Roland fait ressortir qu'il est très facile de contribuer financièrement à l'organisme et qu'il est désormais possible d'obtenir un reçu d'impôt.

7. Projets et implications du CQSS

7.1 Suivi de la résolution 25-08-48 : Souligner l'importance de s'impliquer comme bénévoles dans divers organismes du quartier et demande à la Ville de Québec

La Réponse suivante a été obtenue du Service des relations citoyennes et des communications, division Interaction citoyenne et innovation :

La Ville de Québec a une longue tradition d'appui aux bénévoles. Animée par la conviction que le bénévolat est au cœur de la qualité de vie de la population, la Ville de Québec a mis en place une démarche structurée et durable pour soutenir les bénévoles et les organismes.

Sous la responsabilité du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, la Ville déploie une démarche novatrice fondée sur la sensibilisation, les partenariats, l'accompagnement et la formation continue. La Ville de Québec a d'ailleurs reçu le prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin 2025, volet Municipalité, une distinction décernée par le ministère de l'Éducation pour souligner le rôle déterminant des municipalités dans la promotion, la reconnaissance et le soutien de l'action bénévole.

La Ville reconnaît aussi pleinement que l'implication bénévole des citoyennes et citoyens est au cœur de la vitalité des conseils de quartier et constitue un apport essentiel à la vie démocratique locale. Nous sommes très sensibles à l'importance de valoriser cet engagement. Au cours des derniers mois, la Ville a travaillé à redéfinir l'image de marque des conseils de quartier afin de mettre en lumière leur rôle distinctif et, par le fait même, souligner la contribution des bénévoles qui les animent. Cette démarche vise à renforcer la reconnaissance et la visibilité de votre engagement auprès de l'ensemble de la population.



Lors de la soirée du 4 décembre, nous aurons le plaisir de dévoiler cette nouvelle image de marque. Ce sera également une occasion privilégiée pour célébrer et reconnaître concrètement l'implication des bénévoles dans les conseils de quartier. Nous croyons que cette initiative contribuera à inspirer et encourager la participation citoyenne dans tous les quartiers.

M. Gemme résume la réponse obtenue et soutient que la question réelle visait à savoir ce que la Ville fait de plus pour trouver des bénévoles ? Tous les organismes sont à la recherche de bénévoles et il existe une certaine compétition. Il envisage de préparer une réplique à la réponse pour préciser la demande originale. Une discussion suit sur les différents sites qui regroupent des opportunités pour les bénévoles et sur le rôle du Centre d'action bénévole de Québec et d'autres organismes semblables qui ont ce mandat.

7.2 Dépôt de résolution : Appel de projets – Initiatives en faveur de la biodiversité

Résolution 25-10-52

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec offre, par l'entremise du *Programme de soutien à la mobilisation des conseils de quartier – Initiative en faveur de la biodiversité*, un appui financier visant à encourager des actions locales favorisant la protection, la restauration et la mise en valeur de la biodiversité;

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier de Saint-Sacrement reconnaît l'importance de préserver et de renforcer la biodiversité dans son milieu de vie, tant pour la qualité de vie des résidents que pour la résilience environnementale du secteur;

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier de Saint-Sacrement souhaite promouvoir des initiatives mobilisatrices impliquant les citoyens, les organismes locaux et les partenaires institutionnels afin de favoriser la nature en ville;

CONSIDÉRANT que des discussions préliminaires ont déjà été menées avec le partenaire du lieu où sera réalisé le projet et que celui-ci a manifesté son intérêt à y participer;

CONSIDÉRANT que le programme prévoit la possibilité pour les conseils de quartier de déposer un projet formel afin d'obtenir un soutien financier pour la réalisation d'actions concrètes;



CONSIDÉRANT qu'il est possible dès maintenant de manifester l'intérêt du conseil de quartier de Saint-Sacrement à déposer un projet, même si certains détails et documents complémentaires seront transmis ultérieurement;

***SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE SANTERRE, DÛMENT APPUYÉE
PAR M. ANDRÉ ÉLÉMOND, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QUE :***

- le conseil de quartier de Saint-Sacrement autorise officiellement la manifestation immédiate de son intérêt auprès de la Ville de Québec pour déposer un projet dans le cadre du *Programme de soutien à la mobilisation – Initiative en faveur de la biodiversité*;
- le conseil de quartier de Saint-Sacrement précise que les informations détaillées du projet, incluant les documents requis, seront déposées dès que possible, conformément aux exigences du programme;
- le conseil de quartier de Saint-Sacrement mandate son président, ainsi que toute personne désignée afin que tous deux communiquent cette intention, qu'ils finalisent le contenu du projet et que, après approbation du projet par la majorité des administrateurs du Conseil, ils déposent une demande assortie de l'ensemble des documents requis dans les délais prévus;
- le projet vise spécifiquement à améliorer, protéger ou restaurer la biodiversité dans le secteur, notamment par des actions de sensibilisation, de verdissement, d'aménagement ou de mobilisation citoyenne;
- le conseil de quartier de Saint-Sacrement confirme que les discussions nécessaires avec le partenaire du lieu d'implantation du projet sont amorcées et se poursuivront afin d'assurer la faisabilité et la réussite du projet;
- le conseil de quartier de Saint-Sacrement assure le suivi et la mise en œuvre du projet, conditionnellement à l'acceptation de celui-ci par la Ville de Québec;
- la présente résolution entre en vigueur immédiatement.

7.3 Dépôt de résolution : Dépôt d'une demande d'initiative pour l'achat de matériel promotionnel

Une refonte de l'image de marque des conseils de quartier a été dévoilée le 4 décembre dernier. La résolution vise l'achat de matériel pour se faire connaître. Elle vise l'acquisition d'objets utiles, comme des cartes d'affaires.

Résolution 25-10-53

CONSIDÉRANT que les conseils de quartier ont récemment adopté une nouvelle image visuelle visant à renforcer leur identité et leur visibilité auprès des citoyennes et des citoyens ;



CONSIDÉRANT que cette image n'avait pas été renouvelée depuis plusieurs années, ce qui rend d'autant plus important de s'afficher clairement afin de se faire connaître et de refléter le dynamisme actuel des conseils ;

CONSIDÉRANT que l'affichage et la diffusion de cette image contribuent à créer une notoriété, à promouvoir un certain professionnalisme et à encourager la participation citoyenne ;

CONSIDÉRANT que l'acquisition de matériel promotionnel (affiches, cartes d'affaires, dépliants, vêtements identitaires, stylos, etc.) constitue un moyen concret de faire connaître et de valoriser la participation citoyenne et de promouvoir les initiatives du quartier ;

CONSIDÉRANT que ces outils visuels permettent également d'encourager les bénévoles en leur donnant un plus grand sens d'appartenance et de fierté envers leur conseil de quartier et leur quartier ;

CONSIDÉRANT que les conseils de quartier disposent désormais d'un budget annuel de 10 000 \$, tel que prévu par la révision des règlements des conseils de quartier ;

CONSIDÉRANT que la présente demande, bien qu'elle soit déposée tardivement en 2025, ne pouvait être formulée avant le dévoilement officiel de la nouvelle image en décembre 2025 et doit donc être comptabilisée dans l'exercice budgétaire de 2025 ;

CONSIDÉRANT que le dévoilement tardif de la nouvelle image ne doit pas impacter le budget d'initiative de 2026, puisque la demande de projet d'initiative est déposée le plus rapidement possible en décembre 2025.

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR MME LYNDIA FORTIN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-SACREMENT :

- procède au dépôt d'une demande d'initiative auprès de la Ville de Québec afin d'obtenir le financement nécessaire pour l'achat de matériel promotionnel essentiel et conforme à la nouvelle image des conseils de quartier pour un montant estimé à 4 200 \$ comptabilisé dans le budget d'initiative de 2025;
- souhaite aller en soumission avant la fin de l'année 2025, afin de connaître les prix exacts du matériel et de procéder aux achats des produits essentiels;
- demande à la Ville de Québec d'évaluer la présente demande non seulement en se basant sur les règlements administratifs présentement en place, mais aussi en considérant l'initiative citoyenne et la volonté affirmée du Conseil de renforcer sa visibilité et de mieux se faire connaître auprès des citoyennes et des citoyens.



7.4 Dépôt d'une résolution : Dépôt d'une demande d'initiative pour la tenue d'une exposition au Samuel-Holland

Résolution 25-10-54

CONSIDÉRANT que les étudiants de l'École d'architecture de l'Université Laval ont élaboré des projets qui ont notamment exploré la revitalisation du quartier et la transformation de l'église en un espace communautaire central;

CONSIDÉRANT qu'il serait souhaitable que les citoyens du quartier puissent visualiser ces projets, ce qui aiderait à visualiser le potentiel du lieu et à susciter la réflexion;

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR M. ANDRÉ ÉLÉMOND, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-SACREMENT procède au dépôt d'une demande d'initiative auprès de la Ville de Québec afin d'obtenir le financement nécessaire à l'organisation, dans l'atrium du Samuel-Holland, d'une exposition des maquettes du projet de revitalisation de l'Église Saint-Sacrement réalisées par les étudiants de l'École d'architecture de l'Université Laval, pour un montant estimé à 1 500 \$, comptabilisé dans le budget d'initiative de 2025.

7.5 Dépôt de résolution : Partage des abonnés de l'infolettre du conseil de quartier entre organismes partenaires

M. Berthonin Noël s'interroge quant aux obligations légales auxquelles est assujéti le conseil, notamment si le consentement explicite des abonnés doit être exigé. Sinon, le partage de l'information pourrait causer problème. Mme Santerre appuie cette position.

Devant ces réserves, il est décidé que le projet de résolution sera rediscuté en comité de travail.

8. Trésorerie

8.1 Paiement de 130 \$ au secrétaire de soutien

Résolution 25-10-55



SUR UNE PROPOSITION DE M. RICHARD BERTHONIN NOËL, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MAXIME TURGEON, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la somme de 130,00 \$ au secrétaire de soutien pour la rédaction du procès-verbal du 9 décembre 2025.

9. Divers et correspondance

M. Berthonin Noël attire l'attention des participants sur une activité qui se tiendra le 28 décembre, dont le but est de combattre l'isolement des personnes seules et de promouvoir la diversité culturelle. Il s'agit de l'activité Cœur d'hiver pour laquelle l'appui du Conseil de quartier est sollicité.

M. Gemme publicisera cette activité sur la page Facebook du Conseil.

10. Formations et rencontres des administrateurs

Sujet	Date	Heures	Nbre membres CA
Rencontre orientation de l'Église du Très-Saint-Sacrement	12 novembre 2025	16h15 à 17h00	1
Rencontre du comité de renforcement des conseils de quartier	24 novembre 2025	19h00 à 21h30	1
Rencontre de travail du CQSS	26 novembre 2025	19h30 à 21h00	8
Consultation publique sur des modifications de règlements pour le tramway	27 novembre 2025	19h30 à 21h00	2
Tram-Cité : Rencontre du comité de liaison	1 décembre 2025	18h30 à 21h00	1
AGA des paroissiens de la paroisse SPJE	1 décembre 2025	19h00 à 21h30	1
Séance d'information - Projet d'initiative pour des projets sur la bio-diversité	2 décembre 2025	19h00 à 21h00	1
Rencontre PSPJE	3 décembre 2025	19h00 à 21h00	1
Lancement de la nouvelle image de marque des CQ	4 décembre 2025	18h00 à 20h00	3

11. Divers et ajouts sans préavis

11.1 Panne des comptes Google pour tous les conseils de quartier

M. Gemme revient sur la création du réseau « Google Workspace » et souligne que toute l'information utile pour le conseil y a été versée. Cependant, depuis le 24 novembre, ce réseau ne fonctionne plus. Les membres du conseil espèrent que ça reviendra et expriment leur déception à l'égard de la situation.

M^{me} Fortin rappelle qu'un organisme sans but lucratif a le devoir de préserver sa mémoire et elle s'interroge sur ce que pourraient être les bonnes pratiques en la matière?

11.2 Retour sur la rencontre de la nouvelle image de marque des conseils de quartier

Un événement à ce sujet s'est tenu le 4 décembre à l'Hôtel de ville. M. Gemme montre quelques images, lesquelles découlent d'un travail qui s'est échelonné sur un an et demi. Pour le conseil de quartier de Saint-Sacrement, M. Gemme est satisfait que l'image ne montre pas uniquement l'église. Ce rajeunissement s'imposait, les conseils de quartier existent depuis plus de 30 ans. L'événement a réuni près de 100 participants et s'est aussi tenu en mode virtuel, M^{mes} Fortin et Santerre ayant participé à distance.

11.3 Retour sur la rencontre de la séance du comité de liaison du projet Tram-Cité

Une rencontre du comité de liaison s'est tenue le 1^{er} décembre. M. Adam y a participé et son résumé est reproduit ci-après :

- *D'ici la fin de décembre, CDPQ Infra devrait avoir complété la sélection des grands fournisseurs qui seront associés aux trois grands volets du projet, soit les infrastructures civiles (tunnels, stations, etc.), les systèmes (fils, rails, etc.) et le matériel roulant (rames). Dans ce dernier cas, le fournisseur a déjà été choisi par le gouvernement : Alstom.*
- *À partir de janvier, une phase de co-développement s'engagera avec les grands fournisseurs pour peaufiner les différents paramètres du projet et le détail des solutions qui seront retenues. Cela va permettre à la population de mieux visualiser le projet.*
- *Une fois cette étape complétée, une entente globale devrait être conclue avec le gouvernement et les travaux de construction devraient commencer en mai 2027 pour une mise en service en 2033.*
- *D'ici là, les travaux préparatoires vont se poursuivre et s'intensifier. Ces travaux visent à préparer l'emprise du tramway. À l'hiver 2026, on prévoit notamment des travaux sur Père-Marquette et Laurier. Au printemps 2026, sur René-Lévesque et Quatre-Bourgeois. Dans chaque cas des plans de gestion du trafic seront mis en place pour diminuer le plus possible les impacts.*



- *Dans le cadre de ces travaux préparatoires, la Ville va notamment procéder à des acquisitions foncières le long du trajet. Sauf pour quelques exceptions, ce seront surtout des servitudes sur des bandes de terrains riverains, visant à élargir la voie, par exemple en déplaçant légèrement les trottoirs. Il y a déjà eu un certain nombre d'ententes de gré à gré mais la Ville va devoir entreprendre un processus d'expropriation afin d'accélérer la cadence. Ce n'est que dans 5% des cas que la Ville entrevoit la nécessité de procéder à des expropriations totales. Le cas échéant, elle entend offrir un service d'accompagnement pour les relocalisations.*
- *Un aspect des travaux préparatoires qui été discuté en particulier est la question des arbres le long du trajet. L'approche consistera à chercher d'abord à éviter de les affecter, si impossible, de minimiser l'impact sur ceux-ci (ex. élagage, etc.) et s'ils doivent être abattus, de les remplacer par de nouvelles plantations suivant un ratio de 1 pour 20. La Ville s'attend à planter 130 000 arbres. Pour les arbres situés sur des terrains privés, la Ville va privilégier une approche individualisée avec chaque propriétaire. À terme, les arbres en façade du tramway seront entretenus par la Ville. Enfin, la Ville va maintenir un registre des arbres touchés par le projet.*
- *CDPQ Infra a terminé sa présentation en décrivant les différents canaux d'échange et de communication pour la suite :*
 1. *Comité de liaison*
 2. *Séances d'info citoyenne*
 3. *Site internet*
 4. *311*
 5. *bureaux info-chantier sur place*
 6. *mise en place de comités de bon voisinage dans les secteurs les plus impactés (les CQ seront consultés et impliqués quant à leur composition).*

La présentation peut être visualisée à l'aide du lien suivant :

[ComiteLiaison Decembre2025.pdf](#)



12. Fin de l'assemblée

*SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE SANTERRE, DÛMENT APPUYÉE
PAR M. ANDRÉ ÉLÉMOND, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU* de lever
l'assemblée à 20 h02 .

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu mardi le 13 janvier 2026.

Martin Landry

Secrétaire de soutien à la rédaction